



# CHAUSSY

## Villarceaux

BULLETIN MUNICIPAL

#03

MAI 2023

POIDS LOURDS, VERS  
UNE INTERDICTION  
DU TRANSIT ? - P9

L'ACTUALITÉ DES  
GRANDS PROJETS  
2023/2026 - P10

ON FÊTE L'ÉTÉ EN  
MUSIQUE ET AU  
SPECTACLE - P16



# BON A SAVOIR : LE PLU

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Par Claire Chatozel

Le **Plan Local d'Urbanisme** est indissociable du **permis de construire** et de la **déclaration préalable de travaux**. Vos projets décrits dans ces autorisations d'urbanisme doivent en effet être conformes aux documents d'urbanisme de votre commune. C'est pourquoi vous devez impérativement prendre connaissance du règlement et des cartes graphiques du PLU avant de déposer votre demande.

Le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** regroupe l'ensemble des différents documents d'urbanisme visant à assurer le développement urbain de nos villes. C'est l'outil de référence en matière d'aménagement du territoire et de renouvellement urbain. Il remplace progressivement les anciens **Plan d'Occupation des Sols (POS)** et Règlement National d'Urbanisme (RNU).

### DÉFINITION : QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est défini par les articles L.123-1 et suivants du code de l'urbanisme. Depuis l'entrée en vigueur de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain du 13 décembre 2000, dite «loi SRU», le PLU doit remplacer le Plan d'Occupation des Sols. **Le PLU accompagne chaque collectivité territoriale dans son développement, grâce à des outils de planification et de réglementation.**

**Le PLU est donc un document de planification urbaine qui organise le développement de votre commune** en définissant des orientations et des **règles d'urbanisme**, selon un découpage précis en différentes zones. Il permet d'encadrer rigoureusement l'utilisation du sol et les **projets urbains**, leurs styles architecturaux, leur impact sur l'environnement et

sur le développement durable.

Il est composé de pièces écrites (comme le rapport de présentation ou le règlement) mais aussi de nombreux documents graphiques (cartes de zonage, cartes des servitudes d'utilité publique).

Cet ensemble de plans et de documents sert à tous les acteurs d'un projet : collectivités territoriales, constructeurs, architectes mais aussi aux citoyens. C'est grâce au PLU que vous savez comment va évoluer votre territoire, et à quoi ressemblera votre ville dans quelques années. **C'est aussi grâce à cet outil que vous savez si votre projet de construction est faisable ou non.** Sa consultation et sa compréhension sont essentielles avant le dépôt d'une demande de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux.

### QUE CONTIENT UN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ?

**Un PLU est composé de plusieurs documents d'urbanisme qui sont tous à disposition du public au service urbanisme de votre commune.** Ils sont également souvent consultables en ligne sur le site internet de votre mairie, et téléchargeables en format PDF.

### LE RAPPORT DE PRÉSENTATION

C'est en quelque sorte un **état des lieux du territoire** de votre commune. Ce diagnostic doit présenter la ville, ses atouts mais aussi ses points faibles. Dans ce document, vous devez trouver une analyse précise de la **consommation des espaces naturels** de votre commune et de la répartition de l'habitat.

**Le rapport de présentation** doit justifier les choix qui vont être annoncés dans le projet d'aménagement

et de développement durable (PADD).

### LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Le PADD est le document qui organise les différentes **orientations d'aménagement du territoire**. Il exprime les objectifs et projets de la collectivité en matière de développement économique, social, environnemental et urbanistique. Il s'agit d'un véritable guide qui donne une projection du développement du territoire sur 10 ou 20 ans.

### LE RÈGLEMENT

Le règlement est un document **élaboré à partir des principes énoncés dans le PADD**. Il traduit ses objectifs afin de définir les règles applicables aux projets de construction. Afin de tenir compte des spécificités des différents secteurs du territoire (communal ou intercommunal), le règlement est divisé en plusieurs sous-parties, chaque partie étant consacrée à une zone en particulier.

### LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Ce document concerne uniquement certains secteurs du territoire, dont l'aménagement nécessite des orientations spécifiques. Elles s'ajoutent aux **règles d'urbanisme** définies par le règlement pour les périmètres en question et concernent plusieurs volets : transports, aménagement d'espaces verts, implantation des futurs bâtiments, hauteurs maximales à respecter ou encore destination à privilégier.

### LES ANNEXES

**Les annexes du PLU** comprennent les différentes cartes graphiques

et le plan de zonage mais aussi de nombreuses pièces écrites. Il peut s'agir de différentes informations sur les réseaux de raccordement, les emplacements réservés, le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) ou encore le Plan d'exposition au bruit.

### QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES ZONES D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ?

Le **Plan Local d'urbanisme** est découpé en différents secteurs selon un **plan de zonage** très précis. On y trouve principalement les zones suivantes :

- Les zones urbaines (zone U) : elles sont déjà équipées et urbanisées. L'équipement de réseaux collectifs d'assainissement est suffisant pour accueillir les constructions nouvelles.
- Les zones à urbaniser (zone AU) : il s'agit de zones à caractère naturel destinées à accueillir de futurs habitants ou de nouvelles entreprises. Cependant, l'urbanisation peut être progressive.
- Les zones agricoles (zone A) : elles sont réservées aux activités agricoles et au logement des seuls agriculteurs.
- Les zones naturelles (zone N) : elles sont préservées pour leur paysage, leur faune et leur flore.

Ces différentes zones U, AU, A, N peuvent être succédées d'autres lettres. Cela permet un découpage encore plus fin. Les règles applicables à chacune de ces zones sont détaillées dans le règlement du PLU.

Pour consulter le PLU de Chaussy : vous pouvez utiliser géoportail urbanisme ou vous rendre en mairie lors des permanences.

# LE MOT DU MAIRE



Chères Calcédoniennes, chers Calcédoniens,

Comme vous l'avez certainement constaté, nous n'avons plus de secrétaire de Mairie depuis le 3 mars dernier. Un recrutement est en cours et nous organisons des permanences chaque semaine avec les adjoints afin de répondre au mieux aux besoins pour faire fonctionner la commune. Nous tenons à remercier Fabienne pour son engagement entre juin 2022 et mars 2023. Nous remercions également Armelle qui a accepté de faire quelques heures chaque semaine en attendant son remplacement.

Ce départ a mis en avant un problème de fonctionnement : le temps très important que nécessite le suivi de la cantine notamment avec les changements réguliers de planning, la facturation et le suivi de l'ensemble des activités de garderie. Le conseil municipal a décidé en avril d'acheter un nouveau logiciel qui permettra aux parents d'élèves d'effectuer eux-mêmes ces changements sur un site dédié. Nous espérons les tests avant les congés d'été pour une mise en service à la rentrée de septembre 2023.

Nous avons appris récemment la mise sous surveillance de notre école municipale avec un projet de fermeture d'une des trois classes. L'académie a changé les critères et désormais ces fermetures sont assujetties à deux indicateurs. L'un sur le nombre d'élèves par classe et l'autre concernant l'IPS (Indice de Position Sociale), il semble que celui soit défavorable à nos petites communes rurales. Nous devons préparer nos arguments pour ré-

pondre rapidement. L'école municipale est le cœur de nos villages, un lieu de vie et d'échanges. Une classe de moins obligerait à mettre probablement 4 niveaux par classe, ce qui est impossible. Nous avons plusieurs constructions en cours et des réhabilitations qui nous laissent présager une remontée prochaine du nombre d'élèves pour l'école. Le projet de lotissement au clos des fées devrait également nous laisser envisager de meilleures perspectives. Nous avons besoin de votre soutien.

Concernant le puits du bois, lorsque j'écris ce message, nous espérons la mise en service pour le 17 avril 2023 après plus de 12 ans d'études et travaux, nous arrivons en fin de ce projet important pour notre commune. Nous aurons ainsi une eau conforme en tout point, en qualité et aussi en quantité suffisante pour passer les périodes estivales. Je vous rappelle que nous avons dû mettre en place une filtration au charbon actif suite au dépassement des seuils autorisés d'un pesticide et de ses dérivés. Le syndicat met actuellement en place une étude de l'eau afin de rechercher les causes de cette pollution et les solutions pour éviter que la quantité de polluant cesse d'augmenter dans la nappe.

Vous avez certainement entendu parler par les médias du nouveau plan de dynamisation du domaine de Villarceaux annoncé le 6 avril 2023 par la présidente de la Région Ile-de-France, Valérie Pécresse. Le projet, ambitieux, prévoit de remettre en état le domaine en utilisant les bâtiments existants et en les valorisant au travers d'activités culturelles et touristiques. Le chiffre de 30 millions d'euros a été évoqué lors de cette présentation. Le planning envisagé commence dès la saison 2024 avec des parcours numériques de visite et des travaux étalés entre 2024 et 2026 pour la majorité.

Concernant les grands projets et le futur lotissement de la gendar-

merie, vous pourrez prendre connaissance de leurs avancements dans les articles de ce bulletin (page 10).

Dans cette édition, nous poursuivons nos publications afin de vous aider dans **vos démarches d'urbanisme**. Je vous rappelle que vous pouvez demander des conseils en mairie et déposer vos dossiers en mairie ou bien par internet (<https://gnau13.operis.fr/vexincentre/gnau>)

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne fin d'année scolaire et un bel été. Au plaisir de vous retrouver sur les marchés ou lors des nombreuses activités organisées par les associations, la commune et le domaine de Villarceaux dans les prochaines semaines et mois. Venez nombreux, les bénévoles ont besoin de votre participation.

Philippe Lemoine

## SOMMAIRE

04 CONSEILS MUNICIPAUX

08 TRAVAUX

09 POIDS LOURDS

10 GRANDS PROJETS

12 LES POULES DU VEXIN

13 MATTHIEU MAZZOCCHI

14 GRANDS PROJETS CCVS

16 ON FÊTE L'ÉTÉ / LE PIVO

17 ASCE

18 ÉCOLE

19 LE CLUB DE L'AMITIÉ

20 FOYER RURAL

21 FOOTBALL CLUB

22 LES HIRONDELLES

23 LE DOMAINE DE VILLARCEAUX

24 LA SOURCE VILLARCEAUX

26 IMAGES ET PATRIMOINE

26 ETAT CIVIL

27 INFORMATIONS PRATIQUES

# SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX

Par Michaël ROLLOIS

## EAU

### RÉSEAU D'EAU POTABLE

Dans le cadre de l'acheminement de l'eau entre le puits du bois (situé à La Comté) et notre château d'eau (situé route de Chérence), ainsi que de la distribution de l'eau aux habitants de La Comté, une convention tripartite a été signée entre la commune, M BIGOT et le SIAEP Vexin Ouest. Cette convention permet à la commune de reprendre le réseau créé il y a environ 25 ans par M BIGOT pour ses propriétés à La Comté et de le mettre à la disposition du syndicat qui a la délégation de fourniture d'eau potable sur la commune. Cette nouvelle convention permet également d'en annuler une ancienne conclue entre la région et M BIGOT, qui stipulait la cession du puits de La Comté par M BIGOT à la région en échange d'une fourniture d'eau gratuite. La signature de cette convention est assortie d'une indemnité de 10.000 euros versée à M BIGOT.

### FOURNITURE D'EAU POTABLE À LA COMTÉ

A la mise en service de notre nouveau puits (du bois) de captage d'eau à La Comté prévue mi avril 2023, la fourniture en eau pour le hameau de La Comté, le château et le golf de Villarceaux

sera reprise par la commune. La commune a délégué cette gestion au SIAEP Vexin Ouest. **Les habitants de La Comté recevront donc, comme les habitants du bourg, des factures d'eau émises par Véolia 2 fois par an.**



### COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2022

**Les résultats synthétisés de l'année 2022 font apparaître un déficit sur l'année de 28.613 euros.** Nos réserves s'amenuisent plus vite que prévu. Nos recettes sur ce budget sont principalement issues de la vente d'eau pour les habitants en assainissement collectif et sont en baisse. Nos dépenses principales sont les suivantes : traitement des boues, entretien des réseaux et de la station d'épuration.

En 2021, l'analyse des boues produites par la station d'épuration révélait une pollution aux hydrocarbures et avait nécessité un traitement coûteux - 17.500 euros au lieu des 6.000 euros habituels. Nous avons alors largement communiqué auprès des habitants pour sensibiliser à la nécessité de ne pas rejeter n'importe quels éléments dans les égouts (peintures, lingettes...).

En 2022, en raison de l'épidémie de COVID, l'épandage des boues était interdit et a nécessité au préalable un traitement spécifique à la chaux. Le coût de traitement des boues en 2022 a été de 18.000 euros.

Enfin, certains éléments sont détériorés dans la station d'épuration et vont nécessiter un changement. Ces coûts supplémentaires estimés de 17.000 euros s'ajouteront aux frais d'entretien réguliers nécessaires.

### TAUX DE LA TAXE D'ASSAINISSEMENT ET DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU

Compte tenu des éléments indiqués précédemment, pour équilibrer le budget, nous devrions faire passer le prix du m<sup>3</sup> d'eau pour la partie assainissement de 2,05€ à 2,80€. **Le conseil municipal, sur proposition du maire et la commission finances, a voté une augmentation du prix à 2,30 €/m<sup>3</sup>.** Il sera probablement nécessaire d'effectuer une autre augmentation dès l'année prochaine.

Stable à 1.757€ depuis de nombreuses années, le conseil municipal a voté une augmentation de la taxe de raccordement des nouvelles installations au réseau d'assainissement collectif à 1.850€ au 1er avril 2023.

## SÉCURITÉ

### VIDÉOPROTECTION

Le projet de déploiement du projet de vidéo-protection sur le territoire de la communauté de communes Vexin Val de Seine a été approuvé en conseil communautaire le 28 juin 2022.

**Devant l'absence d'étude préalable fournie par la communauté de communes et le coût de ce projet se chiffrant en millions d'euros, le conseil municipal a voté contre ce projet global, ainsi que contre l'implantation de cinq caméras sur le territoire communal.**



### CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD)

Dans le cadre de sa nouvelle compétence de prévention de la délinquance, le préfet a rendu obligatoire la création d'un CISPD. Ce dernier a vocation à « constituer le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance au niveau local ». Il comprend les services de gendarmerie, de la préfecture et de toute autre personne compétente dans ce domaine. Il est présidé par le président de l'intercommunalité. Votre conseil municipal a délibéré pour cette création, en demandant à ce que les associations impliquées dans la prévention de la délinquance et un représentant par commune y soient intégrés.

### Votre facture détaillée

Votre référence :

	Quantité ou Volume (m <sup>3</sup> )	Prix unitaire (€ HT)	Montant distributeur (€ HT)	Montant autres organismes (€ HT)	Taux de TVA (%)	Total général (€ TTC)
<b>■ Distribution de l'eau</b>						
Abonnement (part distributeur)			25,72		5,50	
Abonnement (part syndicale)				5,00	5,50	
Consommation (part distributeur)	65	1,1191	72,74		5,50	
Consommation (part syndicale)	65	0,4700		30,55	5,50	
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	65	0,0760		4,94	5,50	
<b>Total Distribution de l'eau</b>			<b>98,46</b>	<b>40,49</b>		<b>146,59</b>
<b>■ Collecte et/ou traitement des eaux usées</b>						
Consommation (part communale)	65	2,0000		130,00	10,00	
<b>Total Collecte et/ou traitement des eaux usées</b>				<b>130,00</b>		<b>143,00</b>
<b>■ Organismes publics</b>						
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	65	0,3800		24,70	5,50	
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'eau)	65	0,1850		12,03	10,00	
<b>Total Organismes publics</b>				<b>36,73</b>		<b>39,29</b>
<b>Total général : 305,68 € HT</b>			<b>98,46</b>	<b>207,22</b>		<b>328,88</b>
Total TVA : 23,20 €						
Montant HT 163,65 € TVA (5,50 %) : 9,00 €						
Montant HT 142,03 € TVA (10,00 %) : 14,20 €						
						<b>Montant prélevé : 328,88 €</b>

Page 2/2

N° individuel d'identification à la TVA : FR 37 775 567 393  
T-Euros 775 567 393 RCS PARIS CODE INF. 3900Z



3D OUEST LOGICIELS MÉTIERS

Accueil Logiciels Références Entreprise Support Contact

NOTRE GAMME BUREAU D'ÉTUDE

Accueil / Notre gamme / Logiciel de gestion de votre service enfance

**Gestion des réservations, des présences et de la facturation**

Choisissez une solution efficace, complète et personnalisable, comme nos [collectivités clientes](#)

## ÉCOLE

### SURVEILLANCE POUR UNE FERMETURE DE CLASSE

La Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) a décidé de mettre l'école de Chaussy sous surveillance pour une fermeture éventuelle de classe à la rentrée 2023/2024. Cette décision sera examinée à nouveau début juin et soit confirmée en fermeture, soit maintenue en surveillance et revue alors à la rentrée de septembre 2023.

Les éléments pris en compte par la DASEN sont :

- un ratio (élève et conditions d'enseignement) : pour la rentrée 2023, les effectifs par classe après fermeture sont jusqu'à 28,7 en moyenne en maternelle et 29,6 en élémentaire
- l'Indice de Positionnement Social (IPS)

Les élus et la directrice de l'école sont inquiets et pensent que doivent aussi être pris en compte le contexte de l'école de Chaussy pour maintenir les 3 classes : secteur rural, classes à triple-niveaux, besoins particuliers de certains élèves et ce d'autant plus que les prévisions d'élèves sont stables à environ 60 enfants pour les années à venir !



### RÈGLEMENT PÉRISCOLAIRE

A la demande des délégués de parents, le règlement périscolaire sera modifié pour la prochaine rentrée. Actuellement, les consignes données aux agents de cantine, en cas de débordement d'un enfant, sont de le rappeler à l'ordre et si son comportement ne change pas, de faire prévenir les parents par l'intermédiaire du secrétariat de mairie. Le conseil municipal donne son accord pour que soient intégrées également des sanctions (de type isolement à une table pour manger seul, punition écrite) si nécessaire.

### SUBVENTIONS COMMUNALES

Le conseil municipal a accepté de financer :

- des interventions musicales à l'école - initiation aux percussions et au rythmes - du conservatoire du Vexin pour un montant de 1.440€ pour l'année scolaire 2022/2023.
- des cours d'anglais pour les jeunes calcédoniens. Yvonne donnera donc 76 heures de cours, des maternelles au CM2 pour 3.420€.

### LOGICIEL DE GESTION DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Sur proposition de la commission Ecole, la commune va investir dans un logiciel de gestion de la cantine et des services périscolaires, pour un montant d'achat de 3.000€ et une maintenance annuelle de 1080€. Le logiciel

nommé 3D ouest permettra aux parents de réserver et annuler en toute autonomie les repas de la cantine et les places en garderie. Cela simplifiera grandement le suivi par le secrétariat de mairie et la facturation de ces services aux familles.

## FINANCES

### DOTATION D'EQUIPEMENT AUX TERRITOIRES RURAUX (DETR)

La subvention départementale de DETR nous aide habituellement à financer un ou deux projets annuels à hauteur d'environ 40 % de leur montant hors taxes. En 2022, nous avons déposé 3 projets pour obtenir cette subvention (sécurisation du plafond de la salle des fêtes, sécurisation du plafond de la bibliothèque de l'école, aménagement des locaux techniques). Seuls les deux premiers projets ont été acceptés mais à hauteur de 20 % de subvention seulement. Ceci est très pénalisant pour le budget de la commune et nous a obligé à revoir à la baisse les travaux envisagés. Malgré plusieurs demandes auprès de la préfecture, nous n'avons pas eu de réponse sur ce taux de 20 %, alors que la plupart des communes du Val d'Oise ayant demandé cette même subvention l'ont obtenu au taux de 40 %.

Les projets déposés au titre de la DETR 2023 sont :

- sonorisation de la salle des fêtes, changement du four et mise aux normes, remplace-

ment des tables - montant estimé 25.000€.

- passage en LED des éclairages du stade de foot : 6 projecteurs permettant un éclairage optimal du terrain - montant estimé 12.000€.

### GRANDS PROJETS

Trois grands projets sont retenus par le conseil municipal et peuvent faire l'objet d'un financement à l'aide du contrat rural. Ces projets font l'objet d'une présentation en page 10 et sont :

- l'aménagement du terrain Fournier (construction d'ateliers communaux, verger...)
- la poursuite de la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux
- l'aménagement extérieur et des abords de la salle des fêtes (aire de jeux pour les enfants...).

La commune peut prétendre à une part subventionnée de 70 % de 500.000 euros HT au maximum pour l'ensemble des projets. D'autres financements seront sollicités comme le « fonds vert » pour la rénovation énergétique.

### INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

A la mise en place du conseil municipal en 2020, il avait été décidé de ne pas augmenter les indemnités du maire et des adjoints. Au vu des indemnités versées dans les communes voisines, du temps passé sur les dif-

férentes missions et de l'inflation, le conseil municipal a accepté (8 pour, 4 absentions) de passer ces indemnités de 80 % à 100 % (soit 1622,29 euros brut/mois pour le maire et 430,73 euros brut/mois pour les adjoints).

**COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF 2022 POUR LA COMMUNE**

Ces comptes font apparaître les montants suivants :

**Fonctionnement**

Dépenses : 615.223€  
Recettes : 668.914€  
Excédent de 53.691€

**Investissement**

Dépenses : 300.272€  
Recettes : 280.084€  
Déficit de 20.187€

**La commune a dégagé en 2022 un excédent de 33.504€.**

**VOTE DU BUDGET 2023**

Le budget 2023 a été approuvé au conseil municipal du 6 avril 2023 à l'unanimité.

Il prévoit les investissements sur 3 ans avec les grands axes développés en page 10.

Comme l'an dernier, voici une extraction des données du budget 2023 en dehors du « reste à réaliser » et des excédents antérieurs reportés, afin de donner une vision de ce qui est prévu effectivement sur l'année.

**VOTE DES TAUX DE TAXES FONCIÈRES BÂTI ET NON BÂTI**

Les bases étant indexées sur l'inflation, elles augmentent de 7,1 % cette année.

Information fournie par le SMIR-TOM du Vexin, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères va augmenter d'environ 20%.

Du fait de ces augmentations déjà conséquentes, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de taxes foncières cette année.

**DIVERS**

**LITIGE DU TERRAIN NON CONSTRUCTIBLE ROUTE DE BRAY**

Le maire s'est rendu au tribunal de Pontoise le 25 novembre 2022, pour une conciliation concernant l'installation illégale du mobil home et de la création d'une voie d'accès sur un terrain route de Bray-et-Lu. Le propriétaire s'est

Recettes		Dépenses réelles*	
013. Atténuation de charges	10 500 €	011. Charges à caractère général	202 300 €
70. Produit des services	39 400 €	012. Charges de personnel	272 010 €
73. Impôts et taxes	149 803 €	014. Atténuation de produits / FNGIR-FPIC	59 589 €
731. Fiscalité locale	290 000 €	65. Autres charges de gestion	73 583 €
74. Dotations	96 700 €	66. Charges financières	6 000 €
75. Autres produits/ Loyers	20 000 €		
<b>total recettes réelles</b>	<b>606 403 €</b>	<b>total dépenses réelles</b>	<b>613 482 €</b>
report excédent antérieur	548 962 €		

Votre conseil municipal du mois d'avril a voté le budget communal 2023. Nos dépenses et recettes sont à l'équilibre et nous conservons nos excédents antérieurs (548.000 euros) pour nos grands projets.

Pour rappel, en 2022, nous avons dégagé un excédent de 33.504€ sur nos comptes (total investissements et fonctionnement).

\* Afin d'apporter de la clarté au budget, les dépenses d'ordres ne sont pas mentionnées ici puisqu'elles correspondent à des jeux d'écritures sans flux financiers réels"

engagé à enlever les installations illégales dans un délai de 6 mois. La commune reste vigilante et veille sur les suites de ce dossier.

**MODIFICATION DES PLAGES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Le conseil municipal a accepté les propositions de la commission communale d'économies d'énergies concernant l'élargissement de la période d'extinction de l'éclairage public :

- extinction de 23 heures à 6 heures (au lieu de minuit à 4h30) du 21 août au 14 mai
- extinction totale du 15 mai au 20 août

Outre les bienfaits pour la nature et notre santé, l'économie attendue est de 1.000 heures d'éclairage en moins, soit environ 15MWh (mégawatt heures) et

2.200 euros TTC (sans compter les augmentations tarifaires de l'électricité).

**CAFÉ DE LA PLACE**

Le café sur la place de la mairie est fermé depuis le début de l'année. A l'heure actuelle, il n'y a pas de projet de reprise de ce commerce. Nous regrettons cette situation.

**MARCHÉ HEBDOMADAIRE**

Nous avons subi deux départs de producteurs dernièrement. Le maraîcher Mr Abel a trouvé un marché plus proche de chez lui et plus fréquenté. Le fumoir du Vexin a cessé son activité (voir bulletin municipal #02 d'octobre 2022 en page 14), Carole et Gilles déménageant en Bretagne. Nous les remercions pour leur présence régulière, leur bonne

humeur et la qualité de leurs poissons fumés ! Nous rappelons aussi l'importance que chacun fasse un effort pour faire vivre ce marché, en fonction de ses possibilités : aide à l'organisation, fréquentation des commerces présents...

**SALLE DES FÊTES**

Un nouveau contrat de location de la salle des fêtes a été adopté. Plus clair et plus complet, il est appliqué depuis le 04 mars 2023. Vous pouvez le consulter sur le site de la commune <http://www.chaussy95.com/mairie/services-et-tarifs-communaux/> Une attestation d'assurance civile au nom du locataire pour la location de la salle des fêtes est demandée.

Ces règles d'utilisation sont rappelées aux associations pour lesquelles la salle des fêtes est prêtée gratuitement. Il leur sera demandé également de fournir annuellement une attestation d'assurance couvrant les dommages potentiels des locaux utilisés.

**VOTE DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE**

Au vu des hausses de frais pour la commune, le conseil municipal a voté les tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1er septembre 2023.

**Habitants de la commune**

Sans vaisselle : 380 €  
Avec vaisselle : 450 €

**Extérieur à la commune**

Sans vaisselle : 700 €  
Avec vaisselle : 850 €

Chauffage : 180 €/ week-end  
Caution payable en deux chèques : 1000 € pour un dégât et 200 € pour le ménage non fait.

**POSTE DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE**

Devant la charge de travail et la multitude des tâches à effectuer, notre secrétaire de mairie Fabienne a donné sa démission en février. Nous la remercions pour tout le travail fourni. Nous sommes en recrutement sur ce poste.





**LE NOUVEAU PASS ACTIVITÉS JEUNES EST ARRIVÉ ! SPORTS, LOISIRS ET CULTURE !**

Un vol de découverte à l'aérodrome de Chérence ? Une séance de tir à l'arc à Guiry-en-Vexin ? Une journée au parc Adventure Land à Magny-en-Vexin ? Une randonnée en canoë sur l'Epte ? Une journée à Aren'Ice ? Une visite de musées à Wy-Dit-Joli-Village ou à Guiry-en-Vexin ? Et plus encore !

La commission jeunesse de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine propose aux

jeunes de 3 à 16 ans des réductions de tarifs (voire la gratuité) sur un certain nombre d'activités sportives et culturelles dans le Vexin.

Nous invitons nos jeunes calcédonien(ne)s à venir chercher leur Pass en mairie pour bénéficier de ces réductions sur ces activités. Il suffit de se munir d'une photo d'identité et d'une carte d'identité.

Retrouvez le livret complet des activités proposées sur le site internet de la commune : [www.chaussy95.com](http://www.chaussy95.com)

Communauté de Communes Vexin Val de Seine

# NOUVEAU PASS ACTIVITÉS JEUNES 2023

Réservé à tous les jeunes de 3 à 16 ans des 26 communes de la CCVVS

Carte et livret disponibles en mairie

## PÉTITION NON A LA FERMETURE DE CLASSE !

**TOUS CONCERNÉS. TOUS MOBILISÉS !**

**Nous tirons la sonnette d'alarme !!! Notre école de Chaussy est menacée de fermeture d'une classe à la rentrée 2023**

Notre chère petite école de village, qui compte actuellement 3 classes pourrait subir la fermeture de l'une d'elles.

C'est une école dynamique, sportive et culturelle, où les enfants sont très bien encadrés grâce à la bienveillance de l'ensemble du personnel. Il est inacceptable de subir les décisions de l'Education Nationale, motivée par de nouvelles règles visant à récupérer des enseignants pour combler le manque national.

Dans le cas d'une fermeture de classe, les élèves se verraient répartis sur les deux enseignantes restantes. L'apprentissage de nos enfants serait forcément impacté et le travail pour les enseignantes extrêmement compliqué.

Nous avons donc besoin d'un maximum d'appuis afin que cette situation ne se présente jamais, pour le bien de nos enfants.

Merci d'avance pour le soutien que vous voudrez bien nous apporter en signant cette pétition \* :



Les délégués de parents d'élèves de l'école et les élus de Chaussy



\* Retrouvez également le lien de cette pétition sur le site internet de la commune : [www.chaussy95.com](http://www.chaussy95.com)



## INTERVILLAGES DIMANCHE 21 MAI

CHAUSSY GENAINVILLE MAUDETLOUR OMERVILLE

à CHAUSSY

**Fête Foraine**

**Jeux collectifs (10h/14h)**

- Tennis de Table
- Badminton
- Pétanque
- Football à 7

**Jeux traditionnels (14h/16h30)**

- Tir à la corde
- Course en sac
- Lancer de l'oeuf
- Garçons de café
- ...

**17h remise de la coupe aux vainqueurs - Apéritif**

Tickets de manèges gratuits pour tous les jeunes participants  
**BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE**

Renseignements et réservations :

CHAUSSY - Mme JAQUET 06 78 17 75 34 GENAINVILLE - Mme NOVE 06 22 47 85 14  
 MAUDETLOUR - Mme SIX 06 29 56 22 62 OMERVILLE - M. DUCHESNE 06 83 56 67 98

# ÉTAT DES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Par Dominique Morin



Dans le cadre de l'entretien de notre patrimoine communal, nous avons en charge un certain nombre de travaux de remise en état de ses infrastructures et bâtiments.

Ci-dessous, les travaux réalisés et ceux à venir à court terme.

## TRAVAUX RÉALISÉS

### TOITURE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE.

Travaux d'isolation thermique et remplacement des tuiles pour un montant de 45 716 €TTC (réalisés par les Artisans du Vexin). Eligibles à une subvention DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux) à hauteur de 40% et une demande complémentaire de 1 200 € dans le cadre d'une prime CEE (certificat d'écono-

mies d'énergie).

### TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE DU CLOS DE L'ISLE.

Mise en conformité de deux habitations encore en assainissement individuel avec la réalisation d'un rattachement au réseau d'assainissement collectif. Ces travaux ont permis également le raccordement de deux nouvelles constructions en cours. Pour un montant total de 40 000 €TTC (réalisé par ATCTP) avec une subvention attendue du Syndicat de l'eau d'un montant de 6 824 €.

### REMISE EN SÉCURITÉ DU PLAFOND DE LA SALLE DES FÊTES.

La partie isolante réalisée en stuc datait de la construction du bâtiment. Ses fixations ont rouillé et l'isolation se détachait dange-



reusement de la charpente. Un professionnel (SPAC) a réalisé son évacuation pour un montant de 7 212 €TTC. L'isolation en laine de roche a été conservée sur le faux plafond. Nous avons profité de ces travaux pour moderniser l'éclairage en le passant en LED à intensité variable réalisé par GED et pour un montant de 6 885 €TTC. Ces travaux ont été subventionnés par une DETR à hauteur de 20% du montant HT.

## TRAVAUX À VENIR

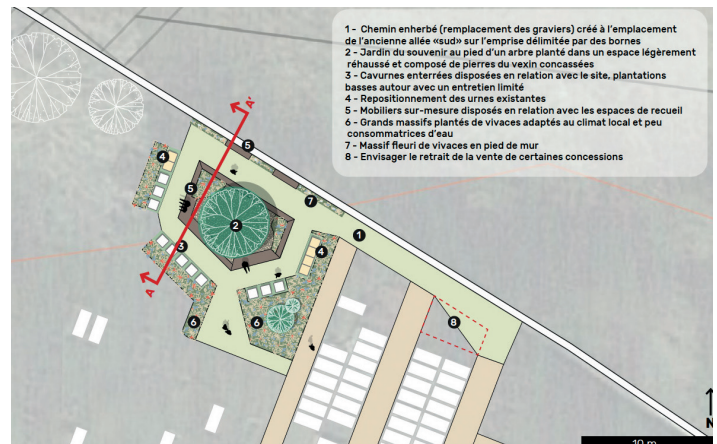
Renforcement d'une partie du plafond de la bibliothèque de l'école et réfection du plancher supérieur pour un montant de 15 285 €TTC (réalisé par ABM). Subventionné en partie par le fond

scolaire et la DETR 2022. Les travaux sont prévus courant avril.

## PROJETS EN COURS

Au cimetière, un réaménagement des abords du columbarium et du jardin du souvenir est à l'étude avec le soutien du PNR (Parc National Régional du Vexin Français), pour un montant de 30 000 €HT, subventionné à hauteur de 50% par le PNR.

Une fois encore, le budget alloué est important mais votre conseil municipal met tout en œuvre pour demander les aides auxquelles nous avons droit.



Emplacement retenu pour le columbarium et le jardin du souvenir

# CIRCULATION DES POIDS LOURDS DANS CHAUSSY : VERS UNE INTERDICTION DU TRANSIT ?

Par Alexandre Keita

**Dans notre agréable petite commune, le passage de poids lourds au fort tonnage empruntant l'étroite Grande Rue (« RD142 ») crée des nuisances importantes et un inconfort croissant pour les habitants de Chaussy.**

Les dimensions parfois imposantes des semi-remorques entraînent régulièrement des dégâts sur les murs des maisons d'habitation à l'entrée et à la sortie des rues, faute d'espace suffisant, pour pouvoir manœuvrer ce qui induit des frais de réparations à la charge de la commune. En outre, l'étroitesse de la Grande Rue interdit de disposer d'un trottoir d'une largeur suffisante pour se mettre à l'abri de cette circulation, à peine 30 cm par endroits. Se pose alors la question de la libre circulation en sécurité des piétons dans cette rue empruntée tous les jours par les enfants

pour se rendre à l'école.

La commune a donc engagé une démarche auprès du département destinée à limiter le transit de poids lourds dans notre village. Il s'agit, bien entendu, d'interdire le transit des poids lourds qui ne font que traverser Chaussy. Les poids lourds utilisés par des résidents ou desservant notre commune, tels que tracteurs et remorques agricoles, bus scolaires ou autres camions de livraison, ne seraient évidemment pas concernés par cette limitation.

## LE POINT SUR L'AVANCEMENT DU DOSSIER ET LES PREMIERS RÉSULTATS

Avec l'appui de M. Vatel, conseiller départemental, nous avons obtenu d'ores et déjà 2 premiers résultats importants :



- Le département proposera dans son budget 2023 de financer une opération de sécurisation de la route dans ses passages les plus étroits.
- Le département interviendra auprès des fournisseurs de cartographie GPS pour que la traversée de Chaussy soit déconseillée (sans certitude de résultat néanmoins, les conducteurs délaissent les GPS spéciaux pour poids lourds, trop coûteux, et utilisent les GPS de particuliers tels que Waze ou autres GPS gratuits).

Ces deux premiers résultats n'apparaissent néanmoins pas suffisants. La prochaine étape sera donc d'essayer d'obtenir l'interdiction complète du transit de poids lourds.

A la requête du département, une telle interdiction nécessite préalablement une décision concertée avec les communes avoisinantes qui devraient recevoir le trafic détourné.

Votre conseil municipal engagera cette concertation dans les semaines à venir.



# LES GRANDS PROJETS POUR CHAUSSY - 2023/2026

L'équipe municipale a repris et lancé, après plusieurs années de stagnation, en grande partie dues au contexte sanitaire, une série de « Grands Projets ».

3 priorités ont été dégagées, avec des budgets conséquents bénéficiant d'une subvention publique de l'ordre de 70% du montant HT de l'investissement, dans le cadre d'un programme dit « de Contrat Rural » à conclure entre l'État et la commune :

- L'aménagement du **quartier de la salle des fêtes**, haut lieu de vie sociale, festive et sportive,
- L'aménagement du **terrain Fournier**, pour héberger les équipements techniques communaux,
- Les investissements à engager pour réaliser des **économies d'énergie** structurelles.

Projet ancien, nous reprenons le projet d'aménagement d'un **lotissement sur le terrain dit « de la gendarmerie »**.

Ces « grands projets », qui font chacun l'objet d'un groupe de travail spécifique et pour lesquelles des entreprises sont actuellement consultées, doivent encore être peaufinés avant d'être finalisés en conseil municipal.

## 1 - GROUPES DE TRAVAIL : AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DES FÊTES ET SES ALÉNTOURS

Par Olivier Caurette

Certainement l'espace public le plus utilisé par les chaudiennais(ne)s, le stade et la salle des fêtes vont recevoir de nouveaux équipements tandis que les équipements actuels vont être restau-

rés. Les propositions actuelles s'articulent autour des axes suivants :

### POUR LES ESPACES EXTÉRIEURS

• **Nouvelle aire de jeux pour les enfants**, derrière la salle des fêtes avec 3 jeux principaux :

- Une structure 2 tours double toboggan (2 - 6 ans)
- Une pyramide de cordes (5 - 12 ans)
- Un bloc d'escalade (8 - 15 ans)

Le tout sera clos afin de sécuriser l'ensemble et d'éviter l'accès aux animaux. Des sols adaptés seront mis en place pour chacune de ces structures.

• **Rénovation du terrain de tennis**. Au fil des années, le terrain a vieilli et nécessite un rafraîchissement, pour le confort des nombreux sportifs pratiquants et des élèves de l'École de Tennis du Foyer Rural mais également par obligation technique (entretien structurel tous les 15 ans), si l'on veut s'éviter des frais de remise en état plus conséquents dans le futur.

• **Pose d'une clôture le long du stade** afin de le sécuriser et d'interdire l'accès aux véhicules.

### POUR LA SALLE DES FÊTES ELLE-MÊME :

Un programme de rénovation extérieure substantielle, articulé autour de 4 actions :

- **Rénovation de la terrasse** avec révision du sol et mise en place d'éclairages et d'un store
- **Rénovation de l'escalier extérieur**
- **Peinture intérieure et remplacement des rideaux**
- **Rénovation des boiseries extérieures, nettoyages divers** (container à verres, container



Croix-Rouge, descentes des gouttières,... Cette partie pourrait faire l'objet d'un chantier participatif dans le même esprit que les rénovations de la scène, des bancs du stade ou de la cabane du tennis).

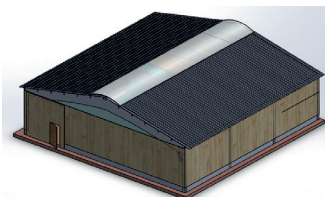
## 2 - GROUPE DE TRAVAIL SUR LE TERRAIN « FOURNIER » (ROUTE DE BRAY-ET-LÛ)

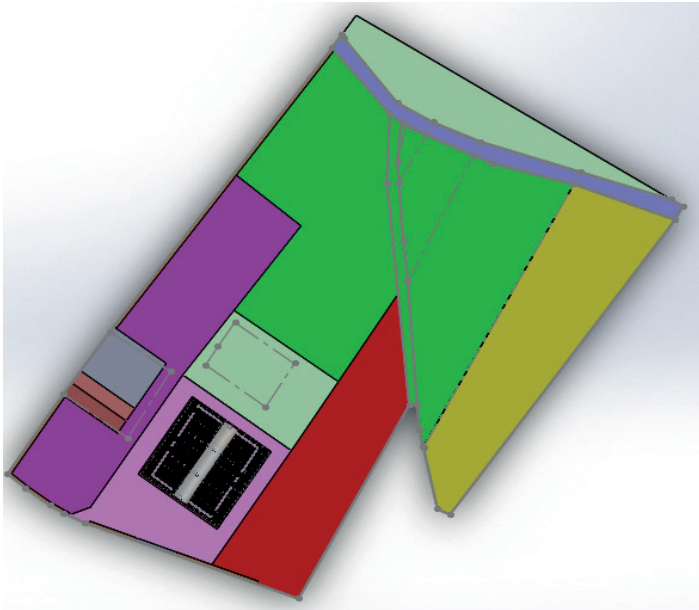
Par Corinne Michaud

Après la première phase d'acquisition du terrain, différentes étapes du projet doivent se dérouler. Les grands choix relatifs à la division du terrain ont été réalisés par votre conseil municipal.

Conformément au projet initial, votre conseil va créer un verger communal de 2500 m<sup>2</sup> accessible à tous et planté de fruitiers locaux (pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, cognassiers etc.). Vous pouvez voir cette parcelle en vert sur le plan ci-contre.

Rappelons que ce projet consiste en la construction d'un petit bâtiment hangar destiné à accueillir les matériels et outillages de la commune les plus volumineux (tracteurs, épaveuses,...).





Pour contribuer au financement de ce projet, deux parcelles constructibles incluses dans le terrain acquis, mais non essentielles au projet, vont être revendues à de futurs habitants de la commune. Ces deux parcelles, de 880 m<sup>2</sup> et 1200 m<sup>2</sup>, sont identifiées en rouge et violet sur le plan ci-dessus.

Votre conseil réfléchit également à la cession d'une petite parcelle, sans accès à la route mais jouxtant les terrains voisins contigus (en jaune).

Enfin, à ce moment du projet, il devient nécessaire de s'entourer des conseils d'un architecte afin de développer et de formaliser le projet. C'est la prochaine étape des semaines à venir.

### 3 - COMMISSION ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Par Michaël Rollois

Comme le montre le graphique des consommations énergétiques sur la commune entre 2010 et 2022, après une nette baisse entre 2014 et 2018, les consommations énergétiques de nos installations communales (électricité pour l'éclairage urbain et l'alimentation des bâtiments communaux, gaz pour le chauffage de la salle des fêtes et fioul pour celui de l'ensemble mairie/école) sont maintenant stabilisées depuis 4 ans environ à 100 mégawattheures par an.

Après la réduction de la durée d'éclairage nocturne depuis mi

2022 et l'isolation de la toiture d'une partie de l'école début 2023, le projet actuel porte sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux, poste principal de dépenses énergétiques.

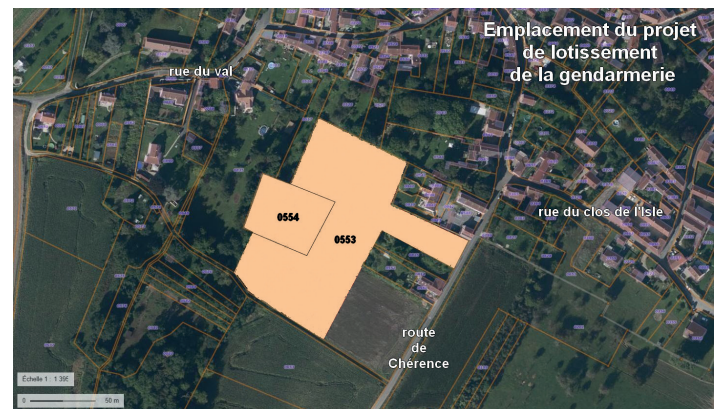
Comme l'isolation de notre bâti ancien est difficile et coûteuse, nous avons décidé de nous faire épauler par un cabinet de conseil spécialisé dans le domaine. Nous souhaitons dégager des priorités de travaux et les planifier sur plusieurs années afin de rendre notre patrimoine bâti le moins gourmand possible en énergie.

### 4 - PROJET DE LOTISSEMENT DE LA GENDARMERIE

Par Michaël Rollois

La commune a acheté en 2020 la parcelle 0554 pour faciliter ce projet et en maîtriser le devenir. Les travaux de réflexion de la commission dédiée à ce projet sont en cours afin d'élaborer un cahier des charges à destination des promoteurs, fixant des règles architecturales, l'organisation urbaine souhaitée, les principes régissant cette petite communauté (énergie, gestion de l'eau...) et garantir ainsi l'intégration harmonieuse de nouvelles habitations et familles, notre priorité.

La motivation initiale de ce projet est de favoriser l'installation de nouvelles familles sur Chaussy et permettre ainsi un flux plus conséquent d'enfants à l'école du village, sans renoncer à l'objectif

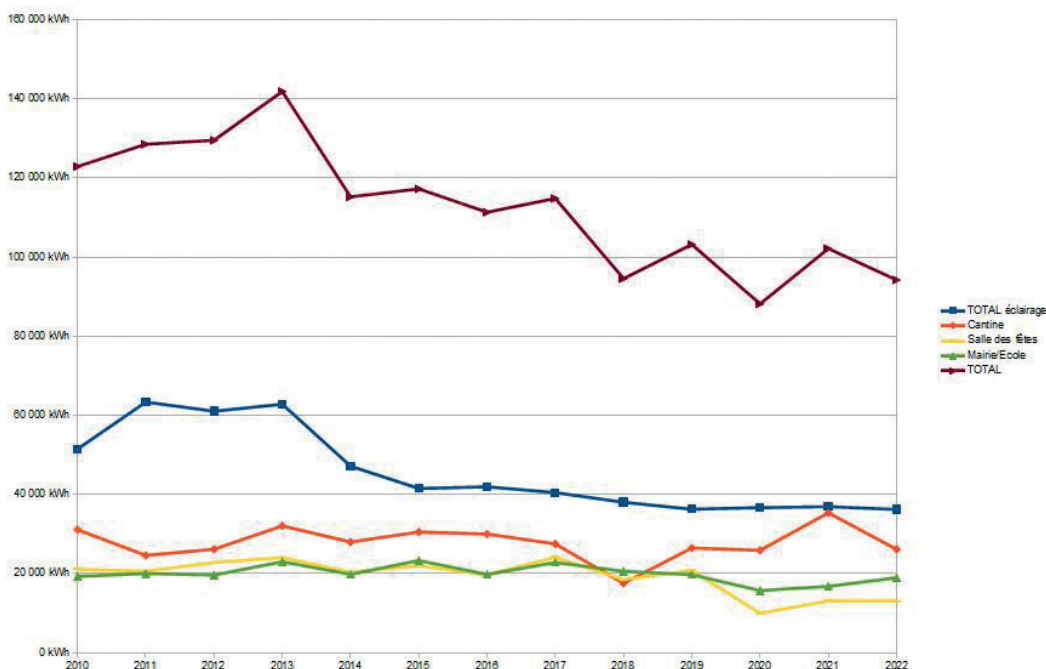


Dans le cadre de notre PLU, les parcelles cadastrales 0553 et 0554 (sur la carte jointe), en haut de la route de Chérence, sont à urbaniser en lotissement.

de mixité (sociale, en âge...). Nous souhaitons ainsi offrir un parcours résidentiel avec une variété de types de logements. Les primo-accédants ont en effet besoin de trouver de petits logements à acheter ou en location, quand les familles plus nombreuses vont chercher une maison avec un jardin plus grand.

Nos réflexions se portent également sur les accès et routes qui y seront construits, les accès piétons, la gestion des eaux pluviales et usées, les sources avoisinantes...

Nous sommes épaulés dans cette démarche par M. Gauthier, responsable du pôle aménagement du PNR.



# LES POULES DU VEXIN, DES POULES LOCALES

Par Eric Duval-Valachs

Coq poule soie rouge

Dans un précédent numéro de votre bulletin municipal, nous vous avons présenté un des exposants du marché qui vend de la volaille à consommer. Alors, pour cette fois, tournons-nous vers les volailles vivantes qui sont également proposées sur le marché de Chaussy par les Poules du Vexin.

Les Poules du Vexin est une entreprise installée à Omerville dirigée par Justine Gannay. Cette société a commencé son activité en 2021 et a pour objet l'élevage de volailles. Nous avons rencontré Justine Gannay pour en savoir un peu plus sur son activité.

**Bulletin Municipal :** Pourquoi vous être lancée dans cette activité ?

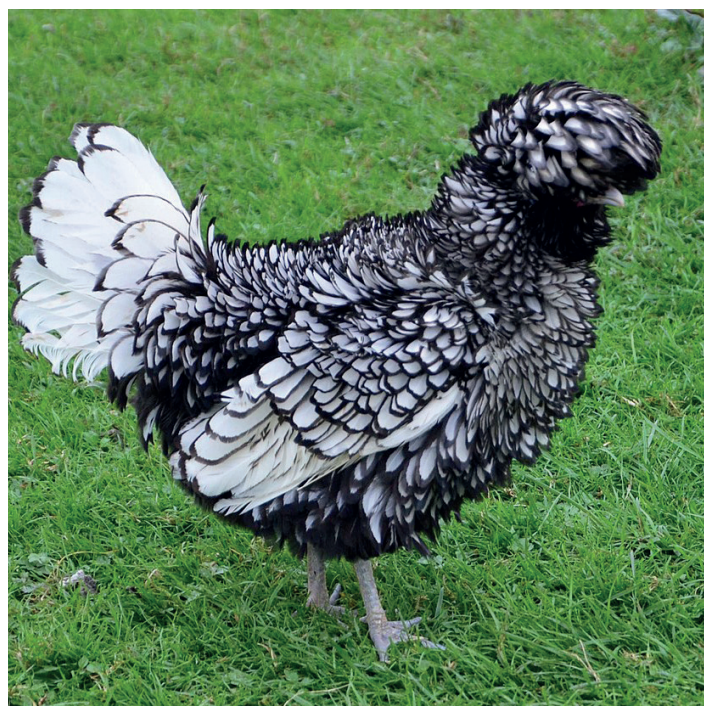
*Justine Gannay :* Mon grand-père avait des poules. Enfant, j'adorais ces animaux. Elles sont familières et attachantes et bien souvent jolies. Un jour, je me suis lancée dans l'élevage. Me voici maintenant à la tête d'un cheptel de 2000 poules et poussins dans ma ferme à Omerville !

**BM :** Comment commercialisez-vous vos produits ?

*JG :* Au début de mon activité j'ai commercialisé auprès de professionnels. Mais j'ai abandonné cette commercialisation au profit d'une clientèle de particuliers qui me retrouvent sur les marchés ou en livraison à domicile. Les gens achètent aujourd'hui des poules pour la qualité des œufs, des coqs pour l'esthétique et des poulets pour la viande. Le marché de la demande des particuliers est en très forte croissance, notamment depuis la pandémie qui a vu les français, en milieu rural, revenir au poulailler

**BM :** Quels types de volailles élevez-vous ?

*JG :* J'éleve mes volailles depuis le poussin jusqu'à la poule adulte. On peut trouver chez moi de la poule pondeuse et de la poule de race, des poussins, cailles, pintades, oies et poulets. Parmi les poules de races, je propose par exemple des poules de Pékin, des poules de soie, de la poule hollandaise, poule de Padoue ou



Poule Padoue

poule de Gournay. La variété la plus demandée par ma clientèle reste cependant la poule pondeuse. Mais, avec l'inflation actuelle, on me demande beaucoup de poulets, pour la viande. Et des coqs, qui embellissent la basse-cour et accompagnent les journées de leur chant et permettent aux particuliers d'avoir une petite production ultra-locale.

**BM :** Élevez-vous en bio ?

*JG :* Je n'utilise que du grain sans pesticide. En revanche, je ne recherche pas la certification bio, trop difficile à obtenir et qui, dans le marché actuel, correspond moins à la demande de la clientèle qui recherche des produits moins coûteux.

**BM :** Le Vexin est-il épargné par l'influenza aviaire ?

*JG :* Croisons les doigts, mais oui, pour l'instant le Vexin a été

épargné par cette épidémie. Mes poules sont élevées en plein air, avec des filets de protection. Il est d'ailleurs à noter que l'élevage des Poules du Vexin n'est pas ouvert aux visites.

Le bulletin municipal de Chaussy remercie Justine Gannay du temps qu'elle a bien voulu nous consacrer pour cet entretien.

Pourquoi acheter des poules vivantes en 2023 ? Sympathiques et familières, faciles à vivre et à entretenir les poules ont de nombreuses vertus : tout d'abord elles produisent des œufs tous les jours (ou presque), elles animent votre jardin et permettent également de réduire les déchets ménagers en consommant la plupart des restes et déchets de préparation de la cuisine.

Alors rendez-vous sur le marché de Chaussy pour bientôt accueillir des poules chez vous !

# MATTHIEU MAZZOCCHI, UN ARTISAN PRÈS DE CHEZ VOUS

Par Eric Duval-Valachs

**Beaucoup d'entre nous connaissent bien cette estafette Mercedes rouge qui parcourt le village de Chaussy. Quand elle s'arrête, en sort Matthieu Mazzocchi, un de nos artisans de Chaussy.**

Né en Italie, il arrive en France à l'âge de huit ans à Saint-Gervais. Après avoir travaillé dans l'agriculture et dans des pépinières, il se passionne pour la rénovation. Matthieu décide alors il y a une dizaine d'années d'en faire son métier et de s'installer en auto-entrepreneur à Chaussy. Il intervient dans le Vexin et à de nombreux clients à Chaussy.

A 36 ans pour 1,80 m et 117 kg, Matthieu est de ces hommes qu'on n'oublie pas ! Jovial et plein d'humour, à l'écoute, il est toujours prêt à examiner le moyen de parvenir à réaliser les créa-

tions de ses clients et toujours respectueux du contexte dans lequel il intervient. Dans nos maisons anciennes, il sait respecter les vieilles pierres et préserver l'authenticité de ce qu'ont réalisé nos anciens. Il est notamment de bon conseil, apportant sa propre expérience au service des projets qu'il entreprend. Matthieu s'investit dans ses chantiers comme il conçoit l'avenir. Pour lui, il est toujours préférable de chercher à réparer et à rénover avant d'acheter.

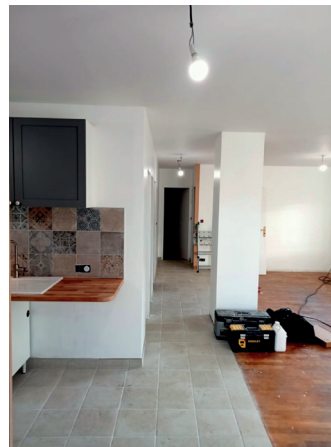
*Matthieu aime la vie et adore cuisiner : bon sang italien ne saurait mentir !*



Avant



Pendant



Après



Matthieu Mazzocchi est spécialisé dans les travaux intérieurs de carrelage, pose de placo-plâtre et isolation, peinture et rénovation de parquets et d'escaliers, installation de cuisine etc... Il apprécie les défis qui lui demandent d'impliquer plusieurs de ses savoirs-faire. Pour les projets plus importants, il travaille en équipe avec Pierre-Louis Pichard depuis plusieurs années. Le chantier résonne alors d'éclats de rire et de musiques !

Passionné de détection de métaux, il a développé un savoir-faire particulier dans la réfection de pièces métalliques et de couteaux. Puis, de proche en proche, dans la rénovation du bois et la restauration mécanique. Il conçoit et fabrique également des cigares-box, guitares artisanales de 3 à 6 cordes.

Matthieu aime la vie et adore cuisiner : bon sang italien ne saurait mentir !

#### Contacts

tel : 07 86 04 36 42

mail : mazzocchimathieu1@gmail.com

## COMMUNAUTE DE COMMUNES VEXIN VAL DE SEINE

# LES GRANDS PROJETS 2023/2026

Par Olivier Caurette

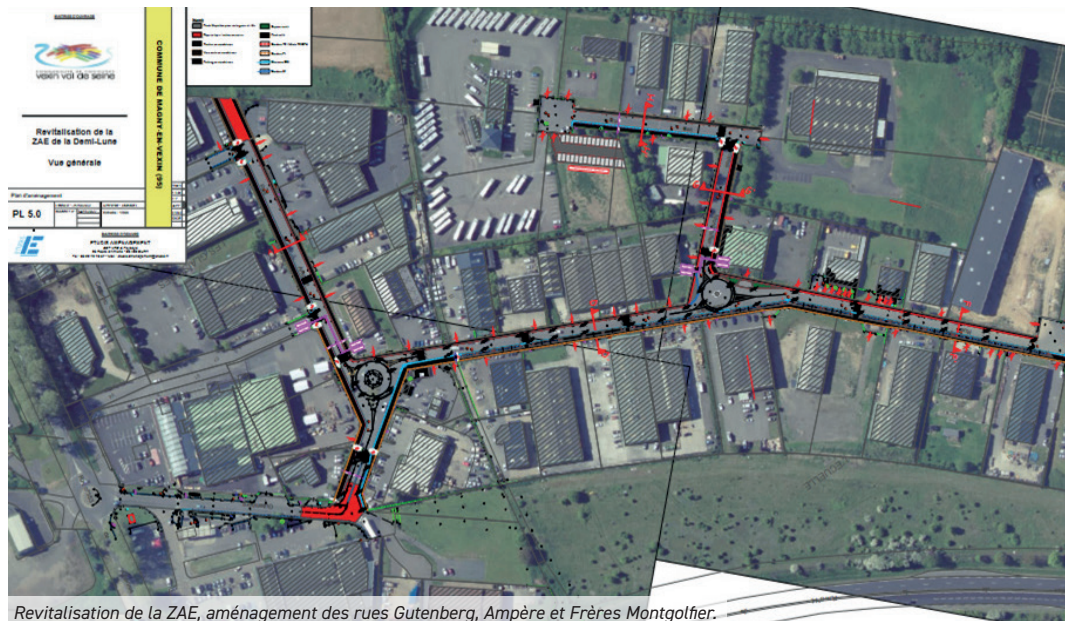
A travers cet article, nous vous présentons les grandes lignes des projets de la CCVVS. Il s'agit de projets plus ou moins avancés qui, pour certains, sont susceptibles d'évoluer au cours du temps.

## MISE EN PLACE DE LA VIDEO-PROTECTION (2023/2025)



3 tranches prévues

- 2023 : Magny-en-Vexin, Saint Clair-sur-Epte et Hodent
- 2024 : non défini à ce jour
- 2025 : non défini à ce jour



Revitalisation de la ZAE, aménagement des rues Gutenberg, Ampère et Frères Montgolfer.

## EXTENSION DU SIEGE DE LA CCVVS (2023/2024)

La Communauté de Communes est amenée à élargir ses compétences telles que la maison France Service, la crèche,... Les locaux actuels deviennent de fait trop exigus et l'extension du siège est envisagée (environ 120 m<sup>2</sup>)

## ZAE (ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES) DE LA DEMI-LUNE A MAGNY-EN-VEXIN

Favoriser l'activité économique est un axe prioritaire pour la CCVVS, permettant à la fois d'élargir l'offre d'emploi et d'augmenter les recettes pour les collectivités.

## EXTENSION DE LA ZAE DE LA DEMI-LUNE (2023/2026)

Scénario vertueux au niveau de ses aménagements de voiries et des lots espaces mutualisés :

- 5 hectares aménageables
- Un parc paysager et un espace boisé de 2,5 hectares, permettant de gérer les eaux de pluie et d'offrir un espace de qualité à la zone tout en respectant le

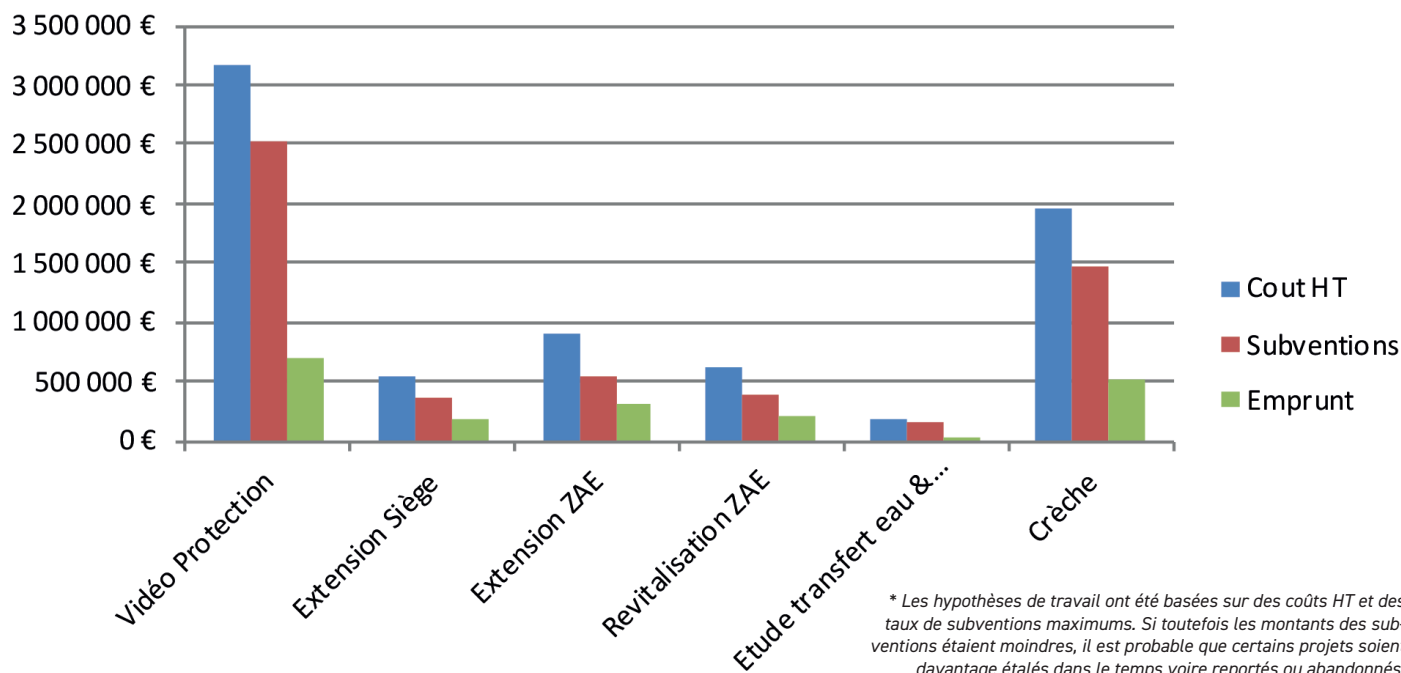
PLU qui prévoit la création d'un EBC (Espace Boisé Classé).

- 1,4 hectare pour du commerce et industrie, showroom le long de la D983
- 2,5 hectares de lots industriels de 3000 m<sup>2</sup>
- 2 ha pour un village d'artisans
- Création d'un accès double sens pour Ile-de-France Mobilités



Extension envisagée du siège de la CCVVS

## Récapitulatif financier grands projets de la CCVVS 2023/2026 \*



### LA REVITALISATION ET DÉSENCLEAVEMENT DE LA ZAE DE LA DEMI-LUNE (2023/2025)

- Création d'une voie verte incluant la rénovation du tunnel qui passe sous la D14. Cela permettra aux piétons et cyclistes d'accéder de façon sécurisée à la ZAE directement depuis Magny centre.
- Aménagement des rues Gutenberg (2023), Ampère

(2024) et des Frères Montgolfier (2025) afin de favoriser la circulation et le stationnement des véhicules particuliers tout en offrant des parcours dédiés aux cyclistes et aux piétons.

- Création d'une zone de retournement pour les poids lourds à proximité de la déchetterie (rue Gutenberg)
- Création d'un parking de 26 places en face du siège de la CCVVS.

### ETUDES TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT (2023/2025)

En 2026 au plus tard, les compétences Eau et Assainissement seront transférées à la CCVVS. Afin de préparer au mieux le transfert de ces compétences, les études nécessaires doivent être lancées.

### STRUCTURE SUPPLEMENTAIRE POUR L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE AVEC LA CREATION D'UNE CRECHE 2025/2026

Aujourd'hui l'offre de places en crèche est très sous dimensionnée par rapport à la demande, c'est pourquoi la CCVVS envisage la création d'une nouvelle crèche dont la localisation reste à définir.



# ON FÊTE L'ÉTÉ ET LA MUSIQUE

Par Eric Duval-Valachs

C'est désormais presque une habitude ! Pour la troisième année consécutive, Chaussy fête l'été et organise une soirée festive et musicale le vendredi 23 juin 2023.

Sur la place de la mairie, plusieurs exposants, dont des associations de la commune, vous proposeront des plats à déguster sur place sous les tonnelles en écoutant de la musique vivante pour un voyage musical dans le 20ème siècle.

En première partie de soirée, un big band de jazz, le Jazzy Groove Band produit par le Conservatoire du Vexin vous fera danser au son des grands compositeurs que furent Duke Ellington, Charly Parker, Herbie Hancock, Ary Barroso, Carlos Jobim et bien d'autres...

En deuxième partie de soirée, On Air, groupe de blues-rock fondé en 2019, interprétera des classiques intemporels des années 70. De David Bowie à Pink-Floyd, Santana, Queen ou ZZTop, On Air vous



transportera dans ces années de foisonnement musical qui, chaque semaine, voyait sortir un album mythique !

Les pantalons "patte d'éph", gilets et foulards de soie ne sont pas obligatoires mais fortement conseillés !

## LE PIVO (PÔLE ITINÉRANT EN VAL D'OISE) ET SON FESTIVAL D'ÉTÉ

Par Alexia Lunel

Pour son festival d'été, le PIVO nous propose deux temps forts à Chaussy pour réjouir les petits et les grands.

**LE 11 JUIN À 11H30, JOUR DE MARCHÉ.**

La compagnie TOF théâtre, qui nous avait déjà régales avec un spectacle humain et puissant en caravane à l'été 2019, nous installe cette fois confortablement dans des gradins, en nombre et en plein air, pour un peu plus de légèreté. Deux retraités font le mur de leur maison de retraite pour échapper à leurs déboires et

goûter de nouveau aux joies de la vie et du contact avec les autres. Une savoureuse ode à la liberté, aussi entraînante et comique que son titre: « Échappée vieille ». Nous ne quitterons pas nos trois marionnettes sans les rejoindre sur un dance-floor « presque » improvisé, sur les musiques qui les ... (nous ?) faisaient autrefois danser, chanter, et rire.

*Une belle heure de fête avant le repas dominical...*

**LE SAMEDI 24 JUIN À 15H30, UN HORAIRE PROPICE À LA RÉCUPÉRATION DE LA SOIRÉE DE LA VEILLE...**

« Le Petit Poucet » et « Cendrillon », que l'on croit connaître sur le bout des doigts, nous sont contés par la Compagnie Scopitone. Malicieusement revisités grâce à une bande son on ne peut plus vintage, et un théâtre d'objets, on leur découvre une dimension qu'on ne leur soupçonnait pas. Le respect du texte réjouira les petits, son détournement fa-



cétieux, leurs accompagnants. Venez nombreux, c'est aussi dans la cour de l'école et toujours assis sur des gradins que vous savourerez ce moment à la fois nostalgique et rafraîchissant.

*Un goûter partagé clôturera cette heure de récréation...*





Je ne résiste pas au plaisir de convier les parents d'enfants de de 1 à 4 ans (voire 5) à un spectacle déambulatoire en poussettes, équipées par la compagnie Entre chien et loup, pour une

découverte sensitive et sonore de l'été, de l'automne, du printemps et de l'hiver par vos tout petits...une pépite. Ça s'appelle « Okami et les quatre saisons du cerisiers » c'est gratuit, ça se passe à Magny le samedi 27 mai à 10h30, 15h et 16h45, au choix. RDV au 20 rue de l'école. La seule contrainte? Réserver, car le nombre de poussettes est limité: 01 34 20 32 20 ou contact@le-pivo.fr

**VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE VU: « ENTIÈREMENT PEUPLÉE »**

À Chaussy-Villardeaux, les 29 et 30 avril, la présentation du fruit du travail de deux années du collectif Le Printemps du machiniste, qui a recueilli le témoignage de nombreux habitants du Val d'Oise, et qui a choisi de le relayer sous deux formes :

une exposition dans la salle des communs, et un spectacle de marionnettes dans les jardins du domaine.



L'originalité, l'éclectisme et le choix des formes théâtrales adaptées à nos vies rurales sont à mettre au crédit de Véronique Léculée, directrice de la programmation du PIVO.

*Elle nous étonne chaque année, en prenant le pouls de notre société, et en choisissant les compagnies qui offrent une réponse à ses problématiques, ou nous en distraient avec intelligence et sensibilité, en s'adressant à tous les âges de la vie.*

# L'ASCE

**Cette année, l'ASCE a commencé la saison par la vente de calendriers et de sacs isothermes traditionnellement illustrés avec les dessins des enfants.**

Puis, l'ASCE a fêté l'arrivée, un peu capricieuse, du printemps avec un carnaval grandiose ! Cette année, les parents et les enfants ont été conviés, le samedi 11 mars, à décorer deux chars qui ont fait la joie des enfants lors du carnaval qui s'est déroulé la semaine suivante ! Ces deux chars, superbement transformés, pour l'un sur le thème des super héros et pour l'autre sur le thème des princes et princesses, ont accueilli nos jeunes calcédoniens très joliment déguisés !

Les crêpes, cuisinées par le club de l'amitié, ont été dégustées avec appétit après le défilé !

Nous remercions chaleureusement la municipalité de Chaussy pour l'autorisation de défilé et le prêt du tracteur communal, la municipalité de Bray-et-Lû pour le prêt des chars, le club de l'amitié pour la confection des délicieuses crêpes et Anne qui a accepté de conduire avec bonne humeur le tracteur communal !

L'ASCE tiendra la buvette lors de la brocante de printemps !

Le prochain évènement fédérateur sera la kermesse de fin d'année qui se tiendra le samedi 10 juin après le spectacle des élèves de l'école !

*Le bureau de l'ASCE*

## ACTEURS ASSOCIATIFS



# ECOLE

Par Caroline Penot Lemoine



Le printemps est revenu... escorté de ce que l'on appelle communément les « giboulées de mars », c'est à dire des averses souvent caractérisées et accompagnées de vents violents. Ce phénomène s'explique d'ailleurs par le passage brutal de la saison de l'hiver à celle du printemps.

Un soulagement après une période de grande accalmie et l'occasion pour nous de prendre appui sur le vécu des enfants pour poursuivre notre projet sur le thème de l'année 2022/2023 : l'eau !

D'autres projets ont déjà vu et verront le jour au cours de l'année scolaire...



Depuis octobre, les élèves de 3 à 11 ans ont repris, avec un enthousiasme partagé, les ateliers en anglais avec Yvonne tous les jeudis après-midis. Chants, jeux, dialogues, lectures.. permettent aux uns et aux autres de découvrir ou de re-découvrir

vocabulaire et structures grammaticales. Les activités sont programmées en concertation entre les enseignantes et Yvonne, qui se réjouit régulièrement des progrès réalisés par les élèves au cours des 3 dernières années.

A Noël, les élèves ont assisté à un spectacle « Le Noël des petits ramoneurs », proposé par la compagnie Scène et vision, et financé en partie par l'association sportive et culturelle de l'école (ASCE). Les enfants des 3 classes ont également réalisé des cartes de vœux qui ont été glissées dans les colis remis aux « anciens » du village. Cet échange intergénérationnel a été apprécié comme nous l'ont montré les appels et courriers reçus en retour, à destination des élèves et des enseignantes.

En collaboration avec l'ASCE, des calendriers et des sacs isothermes avec les dessins des élèves ont été vendus en fin d'année, les bénéfices engendrés permettant d'acheter des livres et du matériel de sport principalement. Des élèves de CM1 et CM2 ont arpenté les rues du village avec pour mission de vendre les calendriers, mais victimes de leur succès, ils ont dû renoncer

à faire le parcours prévu ! Nous vous remercions pour votre soutien et tiendrons compte de votre implication pour l'année prochaine ...



Comme annoncé lors du dernier bulletin municipal, le travail sur l'eau, thème 2022/2023 permet aux enfants de mieux connaître cette ressource naturelle. Ainsi, des activités liées aux sciences et à la géographie ont déjà été réalisées : le cycle de l'eau dans la nature, le petit cycle de l'eau n'ont plus de secret pour les plus grands ! Pour d'autres, des œuvres d'art et des textes littéraires leur ont permis d'apprivoiser cette matière .. Et pour tous, une série d'expériences scientifiques et artistiques, à mener en équipe multi-niveaux, de la PS au CM2, leur permettra de continuer l'aventure ! Des sorties sont également prévues : la découverte du rû, des lavoirs et la fontaine du village pour tous, ainsi que le barrage - écluse de Chatou pour les plus grands. Le spectacle de fin d'année, qui s'adressera aux parents d'élèves lors de la kermesse en juin, reprendra ce thème.



Ce sera alors l'occasion pour les élèves de présenter des chants, poèmes, sketches et danses qu'ils auront appris avec leur enseignante et/ou avec un professeur du conservatoire du Vexin. Une musicienne professionnelle vient à l'école les lundis après-midis depuis mi-mars et jusque début juillet, pour développer le projet « A l'écoute de l'eau et de l'autre ».

velopper le projet « A l'écoute de l'eau et de l'autre ».

L'équipe enseignante et les parents d'élèves remercient chaleureusement la municipalité qui finance ces projets, donnant ainsi une chance supplémentaire aux élèves de s'épanouir en développant de nouvelles compétences et connaissances avec un enseignement de qualité.



*Une année scolaire avec des sorties et des actions pour permettre à nos élèves d'accéder à la culture sous toutes ses formes.*

Au cours de l'année scolaire, chaque classe a pu assister à une représentation théâtrale. Deux classes ont bénéficié de spectacles proposés par le PIVO (« Pôle Itinérant en Val d'Oise », Scène conventionnée Art en Territoire) et financés par l'intercommunalité : « Diorama » pour les maternelles à la salle des fêtes de La Chapelle-en-Vexin, « Depuis que je suis né », pour les CP, CE1 et CE2, à la salle des loisirs de Genainville. Les plus grands sont allés au théâtre de l'Usine à Eragny pour voir « De deux choses l'une » et ont pu découvrir comme comédienne, une habitante de Chaussy !

Une année scolaire avec des sorties et des actions pour permettre à nos élèves d'accéder à la culture sous toutes ses formes et de profiter de leur environnement immédiat, riche en expériences de toutes sortes.

Tous les élèves et l'équipe éducative vous souhaitent un agréable printemps !

# LE CLUB DE L'AMITIÉ

## NOS ACTIVITÉS FIN 2022 / 2023

Par Elisabeth Amisse



L'association est ouverte à toutes et tous sans limite d'âge. Elle a pour objectif d'animer des rencontres et créer des liens amicaux entre ses membres. Nous avons eu le plaisir de nous retrouver à l'occasion des événements suivants :



- Le 24 novembre 2022 nous étions 53 à nous rendre au cadran d'Evreux pour le spectacle **Fantasia Latina Show**. La moitié du spectacle nous a permis de voir les danses de l'Amérique du Sud, l'autre moitié étant majoritairement consacrée aux chants.

- Le 10 décembre 2022, la seconde **sortie théâtre** de l'année



suivie d'un repas au restaurant à Paris, à la suite de laquelle nous n'avons pas pu voir les illuminations de Noël (en raison des manifestations de joie de footballeurs). Nous affichons toujours « complet » pour ce genre de sortie.

- Le 27 décembre 2022, nous avons partagé le traditionnel **gâteau de fin d'année** avec les personnes présentes pour les jeux du mardi. Nous en profitons pour rappeler que tous les adhérents peuvent participer et éventuellement proposer de nouveaux jeux à partager.

- Le 10 janvier 2023, c'était la **galette des rois**, notre doyenne a été notre reine.



- Le 28 janvier 2023 le club a tenu son **assemblée générale**. Nous étions 103 participants, l'assemblée a validé les différentes propositions et élu un vérificateur aux comptes. Nous avons déploré l'absence du président et de la secrétaire de la fédération du Val d'Oise et des Yvelines de Mouvement Génération (pour cause de maladie). Nous avons apprécié le repas qui a suivi, au cours duquel nous avons côtoyé Monsieur Rochefort pour la dernière fois.



- Le 10 mars 2023 c'est avec tristesse que nous avons appris de **Roger Dore** (vice-président de notre club). Sa gaieté et ses blagues nous manqueront.

- Le 12 mars 2023 nous n'étions que 73 pour notre **paella** (ceux qui ne se sont pas inscrits ont eu tort, l'ambiance était très bonne ainsi que la paella)

- Le 17 mars 2023 Les membres du club étaient très nombreux lors des obsèques de Roger Dore pour lui rendre un dernier hommage.

- Le 23 mars 2023, de nouveau 53 personnes prenaient le car pour « **La France en chanté** » au cadran d'Evreux, nous sommes partis très tôt et n'avons pas croisés de manifestant, une agréable après-midi

### Prévisions pour le prochain semestre 2023

- Le 27 avril 2023 **cabaret le Diamant Bleu** à Barville en Gatinais Loiret, c'est complet

- Du 14 au 17 juin 2023, le **Puy du Fou**. Nous commencerons par la Venise verte, puis les spectacles de nuit des Noces de Feu et la Cinescénie dont deux jours sur le site pour y voir les différentes attractions au rythme de chacun et le retour par le parc de Maulévrier et le château de Montreuil Bellay

- Le 24 septembre 2023 **loto** organisé par le club et ouvert à tous

- Du 27 septembre au 2 octobre 2023 : **séjour dans le Périgord**: gouffre de Padirac, Rocamadour, grotte de Lascaux, Colonges la Rouge, Sarlat...

- Nous vous attendons toujours à la **gymnastique** le lundi de 17h15 à 18h15, et le mardi pour les jeux (semaines impaires).

Pour contacter le Club de l'Amitié [elisabeth.amisse@orange.fr](mailto:elisabeth.amisse@orange.fr)

# LE FOYER RURAL : SES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Par Michèle Joveniaux-Nivard



Toujours proche de vous, l'équipe du Foyer Rural de Chaussy se dynamise pour vous proposer diverses activités sportives et culturelles pour tout âge.

*La nouvelle saison a débuté mi-septembre 2022. Vous êtes 106 adhérents (petits et grands).*

**LUNDI ET MARDI SOIR :**  
gymnastique et danse avec coach

**MERCREDI APRÈS-MIDI :**  
tennis, futsal au gymnase de Bray et Lû, et piano avec coach

**DIMANCHE MATIN :**  
trail

Et au gré de vos envies (lors de soirée printanière, estivale ou le week-end), le court de tennis est en accès libre pour les plus chevronnés.

*Ces activités sont très appréciées grâce à leur convivialité, l'investissement des animateurs et surtout le plaisir d'être ensemble. Regardez !!!*

**Alors n'hésitez pas à venir tester ces activités (2 essais offerts).**

L'équipe du Foyer Rural, pour votre bonheur, se mobilise à l'organisation de festivités.

**DEPUIS LE DÉBUT DE SAISON :**

- le **Marché de Noël de fin novembre 2022** a connu un beau succès. Vous êtes venus en nombre vous promener dans les allées pour y découvrir de belles créations artisanales et déguster un petit encas.
- **début décembre 2022**, les membres du Foyer Rural étaient présents pour le **TELETHON** aux côtés des autres associations (trail et jeux de société).





- **fin mars 2023**, vous avez apprécié de vous retrouver autour d'une bonne table égayée de produits locaux et de danser ensemble à la **Soirée du Foyer Rural**. Cette soirée était attendue après 3 ans d'absence.
- en collaboration avec le Comité des fêtes et l'ASCE, **le samedi 8 avril**, les enfants ont été invités à dénicher les **chocolats de Pâques** cachés dans la nature.

**LA SAISON N'EST PAS TERMINÉE !!!**

- **le samedi 17 juin 2023**, nous vous accueillerons avec grand plaisir au **spectacle de danse** qui se tiendra à la salle des fêtes. Nos danseuses et danseurs s'entraînent avec fougue pour vous présenter leurs chorégraphies.
- **fin juin 2023**, nous serons présents lors de la **fête de l'été**

pour vous proposer crêpes et boissons.

Afin de conforter ces moments de convivialité, l'équipe du Foyer Rural compte sur vous. Rejoignez-nous en vous inscrivant aux activités. Votre présence est précieuse lors des festivités. Bienvenue à vous toutes et tous en tant que bénévoles. Ensemble, nous parviendrons à préserver ces bons moments.

Nous attendons vos suggestions, vos souhaits sur notre site : [www.chaussy95.com/associations/](http://www.chaussy95.com/associations/)

courriel : [foyerruralchaussy@gmail.com](mailto:foyerruralchaussy@gmail.com)

Facebook : Foyer Rural Chaussy



# CHAUSSY FOOTBALL CLUB

Nous recherchons des joueurs vétérans pour la saison 2023/2024 afin de rajeunir notre équipe (80 € la licence).

Le Championnat Loisir Vétérans est réservé aux joueurs ayant atteint plus de 35 ans au 1er janvier de la saison en cours.

**SUIVRE LES VÉTÉRANS :**  
Championnat Compétitions - DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL ([fff.fr](http://fff.fr))



Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne. La mairie fournit des sacs spécialement conçus pour les déjections canines.

**LOTO DU FOOT 3 EME WEEKEND DE DECEMBRE**

Renseignements :  
Franck : 06 22 92 61 16  
François : 06 07 12 73 64

# LES HIRONDELLES SONT EN CHEMIN VERS LE VEXIN !

Communication du PNR – Michaël ROLLOIS



Les hirondelles annoncent le Printemps, porte(raie)nt chance et fêtent le Vexin ! Cette espèce d'oiseaux protégés y revient chaque année pour assurer sa survie.

Quelque 6000 km à tire-d'aile. De l'Afrique au Vexin. La motivation des hirondelles à retrouver au printemps leur nichoir vexinois n'est plus à prouver. Leurs silhouettes graciles, drapées de bleu nuit, virevolteront bientôt au-dessus de nos têtes. Et pour la première fois cette année, vous pouvez signaler et suivre leur arrivée avec « la météo des

hirondelles », présentée le vendredi par BFMTV en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

Si cette arrivée signe la fin de leur longue migration entamée après un hiver au soleil, elle reflète également leur étonnante fidélité au site d'origine de nidification.

## UN ENJEU, LA PROTECTION DES NIDS

L'hirondelle de fenêtre réintègre son nid installé sur des bâti-

ments extérieurs (fenêtre, avant-toit...), l'hirondelle rustique le retrouve en intérieur (granges, étables...) quand le martinet, un autre oiseau migrateur protégé, regagne de petites cavités de nos habitations (trous de boulin, arrières de gouttières...).

Ces trois espèces d'oiseaux sont protégées par le Code de l'Environnement. Leur survie dépend en grande partie de la protection des nids. Ainsi, il est interdit de détruire ou dégrader un nid d'hirondelle ou de martinet, même en dehors des périodes de présence de ces espèces, comme de les perturber ou les gêner intentionnellement, et en particulier pendant leur phase de reproduction (Article 3 de l'Arrêté du 29 octobre 2009). De tels actes sont passibles d'une amende.

Exténuées par leur périlleux voyage, les hirondelles apprécient tous vos gestes attentifs et respectueux. Vous pouvez, par exemple, placer de la boue dans un bac de mars à juin pour aider à la construction des nids, faciliter l'accès aux lieux de pondaison ou encore installer des nids artificiels. Bonne cohabitation !

Contacts : m.ladislav@pnr-vexin-francais.fr / groupe.vbs@lpo.fr

## QUELQUES ASTUCES DE COHABITATION

Il existe des solutions simples pour bien vivre avec les hirondelles.

- Installer des protections. Une planchette, ou une écharpe, placée sous le nid permet de contenir les fientes.
- Offrir un accès. La pose d'une crémaillère sur un volet battant, ou d'une plaque sur un volet roulant, facilite l'accès aux lieux de nidification. Il est également conseillé de laisser les cavités en l'état sur les murs.
- Poser des nids. Artificiel ou « fait maison », tout nid posé à un endroit judicieux encourage l'installation.

## EVÈNEMENT À VENIR LE DIMANCHE 10 SEPTEMBRE À 16H AU DOMAINE DE VILLARCEAUX

« A vol d'oiseau », concert-lectures avec la chapelle harmonique et Alain BOUGRAIN-DUBOURG, président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)

Entrée gratuite dans la limite des places disponible



# LA SAISON CULTURELLE 2023 DU DOMAINE DE VILLARCEAUX

Par Thierry Labussière

## DU 1ER AVRIL AU 22 OCTOBRE 2023

Depuis le 1er avril, le Domaine de Villarceaux situé dans le Parc naturel régional du Vexin français (95) a ouvert ses portes au public et lancé sa saison culturelle 2023. Géré par la Région Île-de-France depuis 1989, ce joyau patrimonial programme jusqu'à l'automne de nombreux rendez-vous culture et nature : concerts, théâtre, exposition, reconstitutions historiques, initiations à l'apiculture, fête des plantes, et pour la première fois, un festival de cinéma est plein air, des apéros-concerts au bord de l'eau et des balades théâtrales dans les jardins.

## UNE SAISON CULTURELLE RICHE, FESTIVE ET OUVERTE À TOUS.

Du 1er avril au 22 octobre, une vingtaine d'événements et d'animations différentes autour de la culture ou de la nature sont programmés, sur une quarantaine de dates.

**À RETROUVER CÔTÉ CULTURE :** du théâtre au jardin avec la Compagnie Théâtre en stock qui jouera Feydeau (14 mai) et Molière (11 juin), un spectacle de marionnettes porté par le collectif le Printemps des machinistes (29 et 30 avril), une exposition, dans le cadre de l'as-

sociation La Source/Villarceaux, de l'artiste Xuefeng-Chen, un concert de percussions par le trio N3ctear (25 juin), de la musique classique avec Un Temps pour Elles, festival itinérant consacrée aux compositrices (8 et 9 juillet), un concert-lecture donné par le remarquable ensemble La Chapelle Harmonique et le journaliste Allain Bougrain-Dubourg (10 septembre), des spectacles jeunes public dans le cadre du festival Les enfants d'abord (13 et 15 octobre), etc.

## TROIS GRANDES NOUVEAUTÉS MARQUERONT CETTE SAISON :

- **Du théâtre :** pour les parents : « le système Ribadier », de Georges Feydeau, mais aussi pour toute la famille comme « Molière » ou « d'Artagnan », ou pour les petits avec « la serpillère de M. Mutt » ou « le trésor de Radja le Rouge »...
- **Des apéros concerts.** Pour boire un verre près des pièces d'eau du domaine tout en écoutant le groupe de musique irlandaise et celtique Lockins (13 mai), le Big Band Michel Capelier (17 juin) et Swing-Cocktail (jazz manouche) (9 septembre).
- **Un festival de cinéma** en plein air « Ciné au bord de l'eau » avec au programme : OSS 117 : Alerte rouge en Afrique noire de Nicolas Bedos (16 juin), Eiffel de Martin Bourboulon (23 juin), deux films soutenus par la Région Île-de-France, Océans de Jacques Perrin (20 juin) et Le Roi Lion (le film) de Jon Favreau (7 juillet).  
À cette occasion le camion-restaurant Vex'In Truck proposera des plats bio, élaborés à partir de produits locaux et des transats vous attendront pour la séance de ciné...
- **Des balades théâtrales** contées dans les jardins. « Si Villarceaux m'était conté... » em-

mène les visiteurs à la découverte du domaine en compagnie de Ninon de Lenclos, Louis de Mornay ou encore Louis XIV (13, 23, 30 juillet, 6 août).

**CÔTÉ NATURE,** le domaine de Villarceaux propose de nombreux rendez-vous pour les familles et les amateurs de jardins : **Un rallye de Pâques** dans les jardins pour les 6-12 ans (9 avril) avec énigmes à résoudre et œufs à gagner ; **des initiations à l'apiculture** avec Michel Ame, l'apiculteur du domaine ; **la grande Fête du patrimoine gourmand** avec des producteurs et des artisans d'Île-de-France (16 et 17 septembre) et les **Journées des plantes et de l'environnement** (30 septembre et 1er octobre)...

Le tout, gratuitement - seuls les initiations à l'apiculture, les concerts du festival Un temps pour Elles et le spectacle (hors scolaires) du festival Les enfants d'abord sont payants.

Notez que chaque jour sauf le lundi sont proposées des visites libres et gratuites des jardins et du château du Haut. L'occasion de découvrir, outre les magnifiques jardins classés du domaine, son château du XVIIIe siècle et ses splendides salons Louis XV, meublés avec leur mobilier d'origine.

## INFORMATIONS PRATIQUES :

**Ouvert du mardi au dimanche et les jours fériés de 14H à 18 H** (ouverture exceptionnelle en soirée pour le festival de cinéma en plein air et les apéros concerts).

**Contact : 01 34 67 74 33.**

Programme complet des manifestations sur [villarceaux.ilede-france.fr](http://villarceaux.ilede-france.fr)



# L'ASSOCIATION LA SOURCE GAROUSTE-VILLARCEAUX, TOUJOURS ACTIVE !

Par Agnès Jung

## L'ARTISTE DE RÉSIDENCE : XUEFENG CHEN

Jusqu'au mois de juin, dans le cadre d'une convention avec la DRAC Ile de France, l'association accueille Xuefeng Chen, artiste plasticienne (sculpture, peinture, médium divers). Née en 1975 à Kunming Yunnan (Chine) où elle vécut toute son enfance, elle vit en France depuis 2003. Elle est diplômée de l'école supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg (DNSEP) en 2006 et est animée par le désir de transmettre.

L'exposition des œuvres réalisées avec les enfants est en visite libre et gratuite dans les communs du bas, du 21 juin au 2 juillet.

## LE CENTRE DE LOISIRS VACANCES DE PRINTEMPS

Dans le cadre de son Centre de loisirs, l'association La Source Garouste-VILLARCEAUX, vous propose comme à son habitude des ateliers pour vos enfants et adolescents pendant les vacances de printemps du 24 avril au 5 mai 2023. Il reste quelques places de libre, n'hésitez pas à nous contacter.

## ATELIER EN FAMILLE

Nous vous proposons aussi des ateliers en famille les mardis matin pour les moins de 6 ans. D'autres ateliers en familles pour tous âges sont proposés certains samedis de l'été qui arrive bientôt.





Ces ateliers petite enfance, par la création d'œuvre commune, permettent d'appréhender différentes techniques artistique, de rencontrer des professionnels de l'enfance et de l'action sociale dans le cadre d'un soutien à la parentalité et au lien parent-enfant.

Ils sont réservés aux enfants qui ne sont pas encore scolarisés, accompagnés de leurs parents, ou pour lesquels un atelier artistique pourrait rencontrer un intérêt éducatif et pédagogique.

Ce atelier auront lieu de 10h à 12h les mardis 9 et 23 mai, 6 et 20 juin et 4 juillet. 5€/personne.

**VACANCES ESTIVALES**

Le programme de l'été sera également riche, comme vous pouvez le découvrir ci-après : des animations auront lieu du 26 juin au 1er septembre, avec différents artistes qui se succéderont. Inscriptions à partir du 15 mai.

Pour vous inscrire, merci de contacter Marie-Gaëlle au 01 34 67 78 83 ou au 06 72 55 79 08.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook ou notre site internet.

Coté tarif, grâce à une subvention de votre conseil municipal, tous les chaudiens bénéficient de réduction de 30 %. Ainsi, selon les revenus fiscaux, le centre pour un enfant coûte entre 10,50€ et 42€/semaine.

**PROGRAMMATION - ETE 2023**

DATE	ARTISTE	PROJET	PUBLIC
<b>DU 26 AU 30 JUIN</b>	Ensaders/Sophie Truant Peinture	Classe Lez'art	Décrocheurs Collège de bray-et-Lû
<b>DU 3 AU 7 JUILLET</b>	En cours de Programmation	Classe Art d'Eco 4-5-6 juillet	Collège de Clichy-Sous-Bois
<b>DU 10 AU 13 JUILLET</b>	Martin Wielanek Sculpture	ALSH	OSE Luzarches
	Rose Coogan Sculpture	Atelier Parent-Enfant 11 juillet	Famille / places libres
<b>DU 17 AU 21 JUILLET</b>	Lorraine JUNG Costumes masques	ALSH-EVS	6-14 ans / places libres
	Rose Coogan Sculpture	APE 18 juillet	Famille / places libres
	/	Sortie Famille Mer - Deauville 19 juillet	Famille / places libres
<b>DU 24 AU 28 JUILLET</b>	Giullia TORELLI Techniques mixtes	ALSH-EVS	6-14 ans / places libres
	Michel BIDET Techniques mixtes	ALSH	6 -14 ans / places libres
<b>DU 31 JUILLET AU 4 AOÛT</b>	Raphaël Grillo	ALSH-EVS	6-14 ans / places libres
	En cours de programmation	ALSH	Ados 16-21 ans (Mineur Non-Accompagné) HEVEA
<b>DU 7 AU 11 AOÛT</b>	Agathe LEPOUTRE	ALSH- Métier d'art	6-14 ans / places libres
	Rose Coogan Sculpture	APE 8 août	Famille / places libres
<b>DU 16 AU 18 AOÛT</b>	/	Sortie Plan d'eau du Canada - Beauvais 17 août	Famille / places libres
	Héloïse Guyard Peinture dessin	APE 17 Août	Famille / places libres
<b>DU 21 AU 25 AOÛT</b>	Laurence De Leernyder Techniques mixtes	Classe Lez'Art	Collège les Hautiers Marines
	Martin Wielanek Sculpture	ALSH	OSE Luzarches Du 28 août au 1er sept
	Adina Ochea Techniques mixtes	APE	Priorité Enfance VAGA

# IMAGES ET PATRIMOINE

Par Olivier Caurette

Depuis janvier 2019, l'association « Images et Patrimoine » vous propose le Jazz à Chaussy. Les 11 éditions que nous avons proposées aux calcédonien(ne)s ont permis de découvrir des artistes de qualité qui nous ont fait voyager leurs univers, tous différents. Au-delà des prestations de grande qualité, ce fut avant tout une aventure humaine riche avec des liens qui se sont tissés au fur et à me-

sure du temps. Notre public, désormais fidèle et essentiellement calcédonien, en redemande !

Retour en images...

L'aventure continue et nous aurons le plaisir de vous retrouver au mois de septembre 2023. L'occasion de vous informer qu'après des années de bons et loyaux services, l'association Images et

Patrimoine va rentrer en sommeil et le Jazz à Chaussy va être repris, tout comme les rencontres photographiques (11 & 12 novembre 2023) par une nouvelle et toute jeune association calcédonienne: « La Boussole - Arts et Culture ». Cette nouvelle association souhaite étendre ses actions à d'autres styles musicaux mais également à promouvoir les différentes formes d'arts

dont le théâtre, le chant,...

En attendant de nous retrouver, toute l'équipe vous souhaite un bel été !

Nous contacter : **Thierry Tavoni (06 45 66 65 82 - tavonithierry@gmail.com)** ou **Olivier Caurette (06 77 78 24 14 - olivecau@aol.com)**



## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES

**Sarah** née le 23/10/2022 chez M. et Mme HIBERT

**Adriel** né le 31/12/2022 chez Mme BRUDEY et M. JEUNESSE

**Julia** née le 03/01/2023 chez Mme HACHIN et M. DEVERSENNE

**Louane** née le 27/01/2023 chez Mme BONNEAU et M. BUANNEC

**Alix** née le 30/03/2023 chez M. et Mme CHEVILLARD

**Grégoire** né le 13/04/2023 chez M. et Mme LENORMAND

*Toutes nos félicitations aux parents et meilleurs vœux pour les enfants.*

### MARIAGES

**Corinne MANCA** et **Florian BOULLIE**, le 28/05/2022

**Marie-Christine GARCIA** et **Pascal WOIRON**, le 12/11/2022

**Florence DAILLÈRE** et **Manon PENICHOU**, le 17/12/2022

*Nos meilleurs vœux de bonheur.*

### DÈCÈS

**Madame Nelly LEFEBVRE** décédée le 13/07/2022

**Monsieur Fabien BEASSE** décédé le 02/12/2022

**Monsieur Christophe BAILLY** décédé le 05/04/2023

*Nos très sincères condoléances.*

### NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE

à nos nouveaux concitoyens et nous sommes heureux qu'ils aient choisi Chaussy comme cadre de vie.

*N'hésitez pas à passer en Mairie pour se connaître un peu mieux*

# INFORMATIONS PRATIQUES

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Heures d'ouverture au public :

- Mardi matin : 9h/11h
- Mercredi\* soir : 17h/19h
- \*Une semaine sur deux, les semaines paires
- Jeudi après-midi : 13h30/16h
- Samedi\* matin : 9h/11h
- \*Une semaine sur deux, les semaines impaires

Téléphone : 01 34 67 70 11

Télécopie : 01 34 67 70 06

E-Mail : [mairie.chaussy@wanadoo.fr](mailto:mairie.chaussy@wanadoo.fr)

Site : [www.chaussy95.fr](http://www.chaussy95.fr)

## COLLECTE DES DECHETS ET ENCOMBRANTS :

[www.smirtomduvexin.net](http://www.smirtomduvexin.net)

*Merci de veiller à ce que vos véhicules en stationnement ne gênent pas le passage des camions de ramassage.*

### Collecte de vos déchets

- Le vendredi pour les ordures ménagères
- Le jeudi toutes les 2 semaines pour les emballages/papiers (en mélange dans le bac jaune).
- Le lundi toutes les 4 semaines pour le verre (dans le bac vert).

### Collecte de vos encombrants

La collecte des objets encombrants a lieu 2 fois par an. Prochaine collecte le mardi 3 octobre 2023.

Collecte limitée à 1m3 par habitation, encombrants à sortir la veille au soir.

## Déchetterie

Votre commune dépend de la déchèterie de Magny-en-Vexin

## RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES DE 16 ANS

### Vous venez d'avoir 16 ans ?

Vous devez vous faire recenser à la mairie jusqu'à la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant votre anniversaire (avec une pièce d'identité et le livret de famille). Cette démarche est obligatoire et nécessaire pour pouvoir ensuite vous inscrire aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc).

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Dans le Val d'Oise, les demandes de carte nationale d'identité ne peuvent être déposées qu'auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil pour passeport biométrique. La mairie la plus proche de Chaussy est celle de Magny-en-Vexin (liste des mairies sur [www.val-doise.fr](http://www.val-doise.fr)). Il est préférable de faire une pré-demande en ligne sur [passeport.ants.gouv.fr](http://passeport.ants.gouv.fr).

## TARIFS COMMUNAUX AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023

Vous trouverez les tarifs des différentes locations (salle des fêtes, barnums...), services périscolaires, concession de cimetière sur le site de la commune [www.chaussy95.com/mairie](http://www.chaussy95.com/mairie)

## ACTIVITES LOCALES

### Assistants maternelles

Mme BOUM  
06 11 67 61 84

Mme PIGEARD  
06 19 18 91 29

### Coiffure à domicile

Sandrine  
01 34 67 76 38 / 06 87 93 40 19

### Peinture décorative, vitrail

L'Atelier  
06 50 22 64 89

### Rénovation Intérieure

#### (Doublage, placo, enduits, peinture,...)

Matthieu MAZZOCCHI  
07 86 04 36 42  
[mazzocchimathieu1@gmail.com](mailto:mazzocchimathieu1@gmail.com)

### Pose de fenêtres, portes, volets,...

C.S.N. Menuiseries  
Cédric COUSIN  
06 83 13 39 29  
[cedriccousin@free.fr](mailto:cedriccousin@free.fr)

### Electricité, portail, aménagement intérieur et extérieur

M LE SAUX  
06 12 55 05 98  
[ylesaux95@gmail.com](mailto:ylesaux95@gmail.com)

### Eclairage architectural et tertiaire

BEMLIGHT  
Eric et Brigitte MORICE  
Site internet : [www.bemlight.fr](http://www.bemlight.fr)  
07 71 83 35 96  
[contact@bemlight.fr](mailto:contact@bemlight.fr)

## Produits du terroir

COOP SAVEURS DU VEXIN  
Produits biologiques  
[www.coopsaveursvexin.org](http://www.coopsaveursvexin.org)

## Taxi

GTG TAXI  
06 09 37 36 35

## Paysagiste, arboriste grimpeur

SARL GREEN ATTITUDE  
Alexandre BOURLET  
06 59 40 40 69  
[bourletalexandre@gmail.com](mailto:bourletalexandre@gmail.com)

## Jardin au féminin

Julia COUSIN  
07 66 60 30 53  
[www.jardin-au-feminin.com](http://www.jardin-au-feminin.com)

## HEBERGEMENT

### Chambre d'hôtes

Au relais de Chaussy  
01 75 81 02 38  
[contact@arelaisdechaussy.com](mailto:contact@arelaisdechaussy.com)

Le Clos de Chaussy

06 11 15 60 00  
[www.leclosdechaussy.fr](http://www.leclosdechaussy.fr)

### Gîtes

Ecocentre de la bergerie  
01 34 67 08 80  
[www.bergerie-villarceaux.org](http://www.bergerie-villarceaux.org)

Le refuge d'Athéna

06 51 57 00 53  
[contact@refuge-athena.fr](mailto:contact@refuge-athena.fr)  
[www.refuge-athena.fr](http://www.refuge-athena.fr)

Le Chalet d'Oliv

06 77 78 24 14  
[olivecau@aol.com](mailto:olivecau@aol.com)



# Retrouvez le Bus Départemental France Services !

- **Marc** : « Est-ce que je peux cumuler emploi et retraite ? Impossible d'avoir la CNAV au téléphone... »
- **Jeanne** « Comment adapter mon prélèvement impôts ? C'est sur internet, mais je ne sais pas utiliser Internet ! »  
**Philippe** : « Je veux juste consulter mon relevé de carrière car je n'ai plus toute mes feuilles de paie ? Comment je fais ??? »
- **Martine** : « Comment obtenir une carte d'identité, je n'y arrive pas.
- **André** : « Comment bénéficier de l'AME ? Je ne sais même pas à qui demander ! »

**Des réponses à toutes vos questions avec le  
Bus Départemental France Services :  
Des conseillers vous aident dans vos  
démarches administratives, à Chaussy.**

**Gratuit  
tous les mardis,  
13:30 à 16:30,  
place de la mairie**



**Entrez  
échanger avec  
des  
interlocuteurs  
bien réels**



Agence nationale  
des titres sécurisés



**Bulletin Municipal de Chaussy  
- Mai 2023**

**Directeur de publication**  
Philippe Lemoine - Maire

**Rédacteurs :**

Héloïse Boureau, Olivier Caurette,  
Claire Chateauzel, Eric Duval,  
Alexandre Keita, Alexia Lunel,  
Corinne Michaud, Dominique  
Morin, Michaël Rollois.

**Première de couverture**  
Photo Dominique Morin

**Conception et mise en page**  
contact@alexpichon.fr

**Impression**  
Wauquier  
Bonnières-sur-Seine  
Tirage : 330 exemplaires